

Camarades du bâtiment, attention !

25.000 ouvriers parisiens vont être déplacés d'office, au titre de la mobilisation civile.

C'est un premier contingent, d'autres suivront au fur et à mesure des besoins.

Les conditions de salaire et de vie qui leur seront imposées rappellent étrangement celles de la Todt. Ils toucheront, en effet, le salaire régional et les indemnités seront de 15 fr. pour les célibataires, 30 fr. pour les mariés sans enfant et 60 fr. avec enfants. Des congés, avec bons de transport gratuit, sont en outre prévus et, déjà, on étudie sur place les conditions d'hébergement et de ravitaillement. On peut dire hardiment que, compte tenu de l'augmentation des salaires et du coût de la vie depuis ces six derniers mois, les ouvriers déportés auront un pouvoir d'achat inférieur à celui que versait la Todt, de triste mémoire, pourtant. Et ceci s'est fait avec l'accord de la C.G.T., qui feint, hypocritement, de regretter que les indemnités soient trop faibles.

Il n'y avait, en fait, qu'une attitude à prendre : exiger qu'on applique les contrats collectifs. C'eût été logique, comme il est logique qu'un patron parisien, lorsqu'il envoie un ouvrier en déplacement, lui paie le tarif de Paris ; autrement, il ne trouverait personne.

On en avait pourtant promis, du nouveau ! Vous allez voir un peu les fortunes mal acquises, les trusts, les trafiquants du marché noir, etc., ce qu'on va leur faire rendre gorge !

En attendant que ça change, ce sont toujours les mêmes qui travaillent, et au rabais.

Camarades du bâtiment, vous êtes actuellement touchés par la

réquisition ; mais le tour des métallos viendra sans doute, sous des prétextes d'économie de transports ou de n'importe quoi.

Dans vos syndicats, vous trouverez certainement un nombre de mécontents important. Réunissez vos efforts. Exigez de votre bureau qu'il désavoue la position prise par vos dirigeants, faites signer des pétitions, proposez des motions et demandez-leur au nom de quel droit ils ont si délibérément trahi vos intérêts.

Surtout, qu'ils ne prétendent pas que c'est au nom du patriotisme. Car s'ils sont patriotes, et c'est leur droit que nous ne chicanerons pas, il faudra leur rappeler, tout de même, qu'on se syndique pour défendre, avant tout, des intérêts de classe contre toute agression, qu'elle vienne du patronat ou de l'État.